

Communiqué du 31 octobre 2024

*17<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité  
Samedi 2 novembre 2024*

*Reprendre l'examen du projet de loi relatif à  
l'accompagnement des malades et de la fin de vie...*

*... avant qu'il ne soit trop tard !*

L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité lance une grande campagne de mobilisation à l'occasion de la 17<sup>e</sup> Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, célébrée en France comme dans plusieurs pays du monde ce 2 novembre. Le message retenu est « **Avant qu'il ne soit trop tard !** ».

Depuis Vincent Humbert mort le 26 septembre 2003 jusqu'à Loïc Résibois mort le 24 septembre dernier, les médias ont très fréquemment relayé les parcours de fin de vie très difficiles de patients atteints de maladies incurables ou frappés d'état pauci-relationnel. Nous pouvons citer Vincent Lambert, Katherine Icardi, Anne Bert, Alain Cocq, Chantal Sébire. Nous pourrions aussi citer des milliers d'anonymes, des familiers de chacun d'entre nous...

Si la France, dès 2005, alors que les Pays-Bas avaient légiféré en 2001 et la Belgique en 2002, avait choisi le droit à l'autodétermination en fin de vie plutôt que de s'engager dans une impasse avec les lois Leonetti de 2005 et de 2016 (cette dernière plus restrictive encore que la précédente), une solution humaine, respectueuse et librement consentie aurait pu être autorisée aux personnes en fin de vie, et les parcours de fin de vie auraient été moins dramatiques.

Il est donc temps de reprendre l'examen du texte de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie avant que, pour nous aussi, il ne soit trop tard !

Cette campagne de mobilisation sera déclinée dans la presse hebdomadaire régionale (insertion pleine page dans 171 titres) à paraître dès le 28 octobre et aussi à l'occasion d'un tour de Paris à vélo, mené par le président de l'ADMD, Jonathan Denis :

- De 10h00 à 13h00, de l'esplanade des Invalides à la place de la République, en passant par l'Assemblée nationale, l'Hôtel de Matignon, le ministère de la santé, le Sénat ;
- De 14h00 à 16h00, place de la République, place de la Bastille, place de la Nation et retour ;
- De 16h00 à 17h00, rencontre sur la place de la République avec les militants du droit de mourir dans la dignité et les députés parisiens, invités à cette occasion.

**Un temps de rencontre informelle avec la presse est organisé sur la place de la République (côté rue du Faubourg-du-Temple), à compter de 16h15 ce samedi 2 novembre.**